

Nombre d'employeurs cotisés	13 698
Salaire assurable / cotisable maximum	54 200 \$
Taux de cotisation moyen provisoire	2,05 \$
Taux de cotisation moyen réel	2,04 \$*
Appels reçus	585
• interjetés par des travailleurs (ou leur représentant)	528
• interjetés par des employeurs (ou leur représentant)	57
Appels réglés	672
Nombre de réclamations créées (peut comprendre les réclamations sans demande de prestations)	25 691
Réclamations notées, aucune prestation versée	13 690
Réclamations jugées	13 150
Réclamations avec interruption de travail	6 458
Réclamations sans interruption de travail	5 690
Nombre moyen de jours perdus par réclamation avec interruption de travail	66
Paiement moyen par réclamation	4 501 \$
Jours civils moyens écoulés entre la déclaration de la blessure et le premier paiement (<i>réclamations gérables</i>)	23,4
Nombre d'inspections des lieux de travail	6 230
Nombre d'ordres donnés (infractions à la <i>Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail</i>)	5 309
Nombre d'enquêtes sur des accidents graves	184**
Nombre d'accidents mortels se produisant	12
Frais d'administration – sans compter les employeurs tenus personnellement responsables, et Santé et sécurité au travail (<i>en milliers</i>)	20 612 \$
Frais d'administration – Santé et sécurité au travail (<i>en milliers</i>)	8 183 \$
Revenu des cotisations (<i>en milliers</i>)	153 442 \$
Total du revenu tiré des cotisations (<i>en milliers</i>)	199 481 \$
Frais engagés au titre des réclamations pendant l'exercice courant (<i>en milliers</i>)	121 094 \$
Paiements effectués au titre des réclamations pour des blessures de l'exercice courant et des exercices antérieurs (<i>en milliers</i>)	134 539 \$
Frais engagés au titre des réclamations pour des blessures de l'exercice courant et des exercices antérieurs (<i>en milliers</i>)	186 001 \$
Total des engagements au titre des prestations – employeurs cotisés (<i>en milliers</i>)	894 472 \$
Total des engagements au titre des prestations – employeurs tenus personnellement responsables (<i>en milliers</i>)	154 445 \$
Salaires cotisables (<i>en milliers</i>)	7 639 352 \$*
Taux de rendement du marché du portefeuille	-17,98 %

*Projection, dans l'attente des derniers chiffres pour 2008

**Comprend les accidents mortels, les fractures (sauf les doigts et les orteils) et toute autre blessure nécessitant une admission à l'hôpital (amputations, brûlures, etc.).

Remarque : Certains chiffres ont été redressés de publications antérieures de façon à refléter des renseignements à jour. Réflète des données au 29 mai 2009.